

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

**COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE
(CDD)**

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N°110 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE
L'ACCORD DE PRET SIGNE LE 26 AVRIL 2024
A LOME, ENTRE LE BURKINA FASO ET LA
BANQUE OUEST AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT (BOAD) POUR LE
FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET
D'URGENCE DE PRODUCTION D'ENGRAIS
MINERAUX (PUPE)**

Présenté au nom de la Commission du développement durable (CDD) par la députée
Mariam SIDIBE, rapporteur.

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi 24 septembre de 09 heures 03 minutes à 09 heures 25 minutes, la Commission du développement durable (CDD) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Kanibè TUINA, Vice-président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt signé le 26 avril 2024 à Lomé, entre le Burkina Faso et la Banque ouest africaine de développement (BOAD) pour le financement partiel du projet d'urgence de production d'engrais minéraux (PUPE).

Au préalable, la Commission du développement durable (CDD), saisie pour avis, a tenu une séance d'appropriation le vendredi 13 septembre 2024, de 10 heures 55 minutes à 11 heures 20 minutes, au cours de laquelle elle a synthétisé ses préoccupations.

Celles-ci ont été portées à la connaissance du Gouvernement, lors de la séance d'audition de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond, par la députée Mariam SIDIBE, désigné rapporteur.

L'ordre du jour ci-dessous a été adopté par les commissaires :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la CDD.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté son compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté aux séances d'audition et d'adoption du rapport par le Commandant Ismaël SOMBIE et monsieur Amadou DICKO, respectivement Ministre de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques et Ministre délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques, chargé des ressources animales. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet en six points :

- objectifs du projet,
- justification du projet,
- description du projet,
- coût du projet et caractéristiques du prêt,
- indicateurs de rentabilité économique et financière,
- impacts environnementaux du projet.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

I.2. Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés. Ces préoccupations ont porté entre autres sur :

- la destination du reliquat des 25 milliards francs CFA représentant la quote-part du Burkina Faso du “*Programme SONG-TAABA 2022-2024*” financée par la BOAD vu que le coût de financement de ce projet est de 14 milliards de francs CFA ;
- le mécanisme actuel de distribution des engrais aux producteurs et le dispositif de contrôle mis en place ;
- la nécessité d'ajouter à ce financement un projet d'envergure capable de résorber le besoin en engrais dans notre pays ;
- le besoin annuel en quantité d'engrais et le coût des importations annuelles en engrais ainsi que la part contributive des 29 000 tonnes dans la résorption des besoins au plan national ;
- la situation financière et la capacité de production de la Société d'exploitation des phosphates du Burkina Faso (SEPB) et sa situation après ce financement ;
- le respect des normes nationales et internationales en termes de production des engrais ;
- la situation actuelle de la Centrale d'approvisionnement en intrants et en matériel agricoles (CAIMA) ;
- les localités dans lesquelles seront installés les deux magasins de stockage d'engrais ;

- la construction dans chaque région d'un magasin de stockage d'engrais afin de favoriser l'accessibilité aux producteurs ;
- le nombre de magasins dont dispose la SEPB et les localités dans lesquelles ils sont implantés ;
- l'état actuel de fonctionnement de l'usine et la capacité annuelle de production après son inauguration en 2023 ;
- l'utilisation exclusive de l'engrais produit sur le territoire national et les mesures prises pour éviter qu'il ne serve également aux terroristes pour la fabrication des explosifs.

II- APPRECIATION ET AVIS DE LA CDD

A l'issue du compte-rendu des travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB) fait par la députée rapporteur et se fondant sur l'appropriation du projet de loi, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission.

Au terme de ces échanges, la CDD estime que la ratification du présent accord permettra de :

- contribuer à faciliter l'accès aux engrais de qualité, en quantité et à des prix compétitifs ;
- améliorer la productivité et la production agricoles ;
- contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Par conséquent, la CDD émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 24 septembre 2024

	Le Vice-président
	
	<u>Kanibè TUINA</u>
Le Rapporteur	
	
<u>Mariam SIDIBE</u>	

LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES MEMBRES DE LA CDD

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE
1.	TUINA Kanibè	PDCE
2.	HIEN Diédon Alain	OSC
3.	SAWADOGO Tegwendé Isidore	FDS

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE	JUSTIFICATION
1.	KONE Moussa	OSC	Raison de famille
2.	SIDIBE Mariam	PP	Pour raison de famille (Décès)
3.	BONZI Nonyeza	FVR	En déplacement
4.	DAMIEN /YOUL Ini Inkouraba	FVR	A la COMFIB
5.	KABRE Aboubacar	PDCE	A la COMFIB
6.	NIGNAN Dida	FDS	En mission
7.	KABRE Kalifa	FVR	Raison de santé (Malade)
8.	ZONGO Kiswendsida Evariste	PDCE	Raison de famille (Décès)
9.	ZONGO Sayouba	PDCE	En mission

LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	BAYALA Cyrille	Conseiller technique
2.	HIEN/WEDRAOGO Prisca	Administrateur parlementaire
3.	OUEDRAOGO/OUEDRAOGO Aimée Edwige	Administrateur parlementaire
4.	BARRO/OUEDRAOGO Habibou W.	Secrétaire
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

LISTE DU PERSONNEL ABSENT EXCUSE

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	FONCTION	JUSTIFICATION
1.	KAMBIRE Bèbè Albert	Administrateur parlementaire	A la COMFIB